canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

ADMINISTRATION CANTONALE DES IMPÔTS

Route de Berne 46
1014 Lausanne

Lausanne, le 30 JUIL. 2026

EXONERATION POUR BUTS D'UTILITE PUBLIQUE

ATTESTATION

délivrée à l'Association « *ResSources* » avec siège dans le canton de Vaud, dont le but est le suivant :

a. *Agir dans le domaine des ressources biologiques et immatérielles, telles que : les semences, le sol, les polinisateurs, les savoirs et savoir-faire, ainsi que de toute autre ressource essentielle à la vie. Elle œuvre spécifiquement à la préservation et à la protection des ressources génétiques, des variétés traditionnelles, patrimoniales et naturelles et des plantes alimentaires, potagères, médicinales ou textiles, libres et reproductibles ;*

b. *Soutenir, conserver et enrichir la biodiversité cultivée en encourageant la production et l'utilisation des semences de variétés libres, locales et/ou acclimatées. Pour ce faire, l'Association ResSources constitue et entretient des collections de semences. Elle met à disposition du public, par la cession ou la vente, des échantillons et spécimens de ces collections de semences. Elle interagit avec des réseaux ou des coopératives de producteurs de semences amateurs ou professionnels qu'elle appuie dans la mesure de ses forces et moyens ;*

c. *Sensibiliser et informer le public sur les ressources essentielles à la vie et sur l'importance de leur accès pour tous. Promouvoir et diffuser des semences, des plantes, des livres, des produits et outils, utiles et conformes à ses valeurs et principes cités en préambule.*

Par décision de ce jour, l'Administration cantonale des impôts a reconnu que l'association ci-dessus poursuit une activité qui peut être considérée comme d'utilité publique au sens des articles 56 lettre g de la Loi fédérale du 14 décembre 1990 sur l'impôt fédéral direct et 90 alinéa 1 lettre g de la Loi cantonale du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux.

Cette attestation est valable jusqu'au 31 décembre 2029.

Administration cantonale des impôts
Division de la taxation
Centre de compétences personnes physiques

Patrick Grandjean
Juriste-fiscaliste

Soleille Sardy
Juriste-fiscaliste